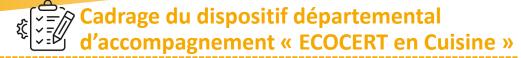


(~ 550 € TTC/an)







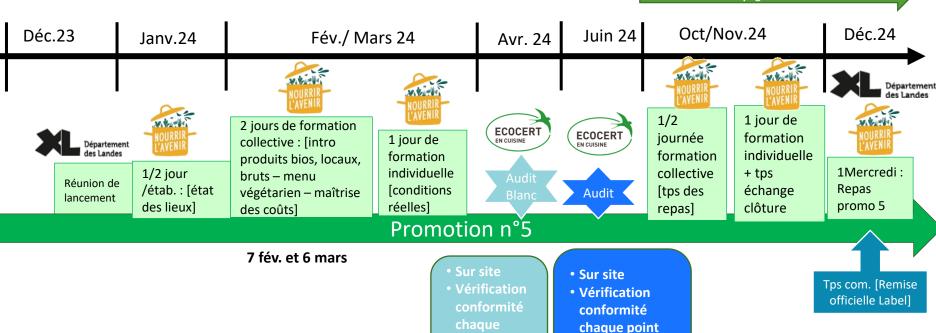




## Planning d'accompagnement 2023/2024



1 trimestre accompagnement réalisation menus



point du

cahier des

du cahier des

charges
• Attention :
calcul du % de
Bio sur 3 mois
d'arriéré de
factures !











## 3 niveaux de labellisation

Evolution depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour être en conformité avec la loi EGALIM



	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
+Bio	au moins 20% de bio par an	au moins 40% de bio par an	au moins 60% de bio par an
+Local	au moins 4 composantes bio et locales par mois	au moins 8 composantes bio et locales par mois + 2 ingrédients bio équitables	au moins 12 composantes bio et locales par mois + 4 ingrédients bio équitables
+Sain	Pas d'OGM Des menus clairs Protéines de qualité Des additifs et graisses hydrogénées interdits Fruits et légumes de saison	+ 50% de cuisine à partir de produits bruts ou peu transformés + Formation des cuisiniers	+ 80% de cuisine à partir de produits bruts ou peu transformés + De menus <b>végétariens</b> ou semi-alternatifs
Durable	Lutte anti-gaspillage  Diagnostic des polluants Education à l'alimentation durable	+ Gestion écologique : déchets, eau, énergie + Limitation des plastiques et des détergents toxiques	+ Eco-détergents + Vers le zéro plastique + Optimisation des tournées de livraison

